

## Armée



Deux militaires sont morts dans l'accident. Celui-ci survient un mois après celui d'un F/A-18, qui a aussi coûté la vie à son pilote. AFP/MICHAEL BUHOLZER

# Un nouveau crash mortel frappe les forces aériennes

**Deux pilotes sont décédés hier dans un accident d'hélicoptère au col du Gothard. Un troisième officier est blessé**

Gabriel Sassoon Berne

Un nouveau drame frappe les forces aériennes suisses un mois après le crash mortel d'un F/A-18. Un hélicoptère Super Puma s'est écrasé hier vers midi à proximité de l'Hospice du col du Gothard, sur le côté tessinois. Les deux pilotes n'ont pas survécu. Le troisième passager, un assistant de vol, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital. L'armée ne donne pas d'information sur l'identité et le

canton d'origine des occupants de l'appareil.

L'imposant engin, qui peut accueillir jusqu'à 18 passagers, s'est abîmé peu après le décollage. Il avait tout juste déposé quatre officiers français ainsi que des homologues suisses. Tous sont indemnes. La délégation française participait à un exercice d'inspection de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui avait débuté lundi. L'ambassade de France a été informée des faits.

Les images de l'accident montrent la violence de la chute: des flammes s'échappent de l'épave coupée en deux. Selon le chef de l'armée, André Blattmann, qui s'est rendu sur place pour se recueillir, l'engin a heurté une ligne à haute tension. Les conditions météorologiques étaient-elles défavorables? Les pilotes suffisamment expérimentés? L'armée ne

donne pas de réponses pour l'heure, alors qu'une enquête a été ouverte. Il faudra attendre l'évolution de celle-ci pour savoir ce qui s'est passé après le choc et si celui-ci est la seule cause du drame.

En attendant les conclusions des enquêteurs, les forces aériennes ont décidé de suspendre tous les vols d'entraînement à bord de Super Puma. Ces hélicoptères de fabrication française sont utilisés pour le transport de personnes et de charges. La flotte de l'armée en compte actuellement vingt-cinq dont des Cougar, la nouvelle génération de Super Puma. Les premiers appareils sont entrés en service à la fin des années 80. D'après le lieutenant-colonel Lukas Rechsteiner, instructeur de vol en chef pour ces engins, les plus anciens Super Puma ont été rénovés récemment et tous font l'objet de contrôles réguliers.

Ce n'est pas le premier accident impliquant un de ces hélicoptères. Le dernier remonte à 2011 à Uri: un Super Puma a chuté lors d'une formation au vol dans le brouillard. Deux personnes ont été grièvement blessées. A l'étranger, un Super Puma s'est écrasé en avril en Norvège faisant 13 morts. L'Agence européenne de la sécurité aérienne a décidé d'interdire

de vol deux modèles de l'engin, différents toutefois que celui de l'armée suisse.

## Série noire

Ce nouvel accident suscite une grande émotion au sein de l'armée. Le ministre de la Défense, Guy Parmelin, s'est rendu sur les lieux du drame où il s'est dit en pensées avec les familles et les proches des victimes. Plus tôt dans l'après-midi, le commandant des forces aériennes Aldo Schellenberg et le pilote Pierre de Goumoëns se sont dits bouleversés de compter encore une victime parmi leurs collègues un mois après le crash d'un F/A-18. L'avion de combat avait décollé le 29 août de Meiringen (BE) dans le cadre d'un exercice militaire. Le pilote vaudois était retrouvé mort deux jours plus tard dans la région du col du Susten (BE).

Cet accident faisait lui-même suite à une série noire pour les Forces aériennes, avec notamment la chute d'un Tiger en juin et d'un F/A-18 l'an dernier. A chaque fois, le pilote s'en était tiré. «Il n'est pas possible de faire de liens de cause à effet entre ces accidents», affirme Pierre de Goumoëns. Mais une réflexion générale a été initiée au niveau de la sécurité.»

## La peur de manquer de sous a dicté le vote

**Le 25 septembre, les arguments financiers ont scellé le sort des initiatives. La menace terroriste a profité à la LRens**

L'analyse complémentaire du sondage Tamedia réalisé à l'issue des votations du 25 septembre détaille les arguments qui ont poussé les Suisses à rejeter AVSplus et l'initiative sur l'économie verte et à accepter la nouvelle loi sur le renseignement.

L'initiative AVSplus a ainsi été rejetée alors que 52% des sondés pensent qu'ils ne percevront pas une rente suffisante pour vivre lorsqu'ils seront retraités. L'argument principal (38%) avancé par les partisans du texte se base sur la conviction que les rentes actuelles ne permettent pas aux seniors de vivre décemment et de maintenir leur niveau de vie. La question du financement d'une augmentation de 10% des rentes AVS a toutefois fait pencher la balance vers le non. Ainsi, 37% des personnes opposées à l'initiative AVSplus ont jugé qu'une telle mesure n'était pas viable financièrement. Les opposants ont également estimé qu'il n'est pas juste que «des jeunes doivent une fois de plus se saigner pour les vieux» (19%). Les 18-34 ans ont d'ailleurs rejeté le texte à 79% (68% des 35-49 ans). Toutefois, 30% des sondés assurent qu'ils sont en mesure de soutenir financièrement leurs parents au cas où leurs rentes

s'avèrent insuffisantes. Quelque 28% n'en ont toutefois pas les moyens.

En ce qui concerne l'initiative dite «Economie verte», 59% des partisans sont convaincus qu'il est de notre devoir de protéger l'environnement pour les générations futures. Les opposants ont quant à eux jugé que la Suisse est déjà exemplaire en matière de recyclage et de gestion des ressources et que l'initiative menaçait la santé économique du pays. Ils font d'ailleurs confiance à l'économie pour faire des efforts d'elle-même, sans avoir recours à une loi. On constate également que les personnes ayant voté non voyagent plus souvent en avion, utilisent plus régulièrement leur voiture et consomment davantage de viande que les partisans.

Enfin, c'est surtout la menace terroriste qui a convaincu les partisans de la Loi sur le renseignement (LRens): 59% d'entre eux estiment que l'ancienne loi ne permettait pas aux autorités de protéger efficacement les Suisses. Quelque 97% d'entre eux pensent d'ailleurs que la nouvelle loi permettra une lutte antiterroriste efficace, tandis que 76% des opposants sont persuadés du contraire. Quelque 75% d'entre eux jugent également que les autorités ont déjà trop accès à leur sphère privée.

Le sondage a été réalisé auprès de 10 000 personnes réparties dans les trois régions linguistiques. **Lucie Monnat**



Laurence Fehlmann Rielle se plaît à Berne. JEAN-BERNARD SIEBER

## «Je représente trois minorités au parlement»

### Un café avec...

Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE)

**A quoi ressemble la vie de parlementaire? Nos élus sous la Coupole fédérale se confient lors d'une pause-café**

Une femme. De gauche. Et Romande. C'est le portrait très résumé que fait d'elle-même Laurence Fehlmann Rielle. «Ici au parlement, je représente trois minorités», s'amuse cette socialiste genevoise, élue au Conseil national il y a une année. «Sans compter que, à 60 ans, je suis une vieille, mais nouvelle», ajoute-t-elle en rigolant.

Se sent-elle mise à l'écart? Non, quand même pas. «Le plus flagrant reste la langue, avec la difficulté du dialecte hors du plénum et des commissions.» On aurait pu s'attendre à ce que cette ancienne présidente du Parti socialiste cantonal mette en avant la place des femmes au parlement. Mais «paradoxalement», comme elle dit, les femmes sont en bonne place

sous la Coupole. «Ou en tout cas elles sont écoutées, comme Cesla Amarelle et Isabelle Moret. Le machisme s'érode un peu...» J'espère. Mais c'est vrai qu'il faudrait davantage de mesures volontaristes pour augmenter la proportion de femmes élues au parlement.»

Après un parcours au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève, Berne est une sorte d'histoire de famille. Son mari, Jean-Charles Rielle, a siégé au Conseil national jusqu'en 2011. Aujourd'hui, Laurence Fehlmann Rielle se voit bien terminer sa carrière politique au Conseil national. «J'ai fait les choses dans le désordre, en commençant par un mandat de députée, ajoute-t-elle. Je me verrais bien rester à Berne pendant huit ans.»

La vie bernoise lui a appris à relativiser le bouillonnement de la politique genevoise. Dans une ville orientée vers l'international, les élus ont l'habitude de débattre de thèmes globaux comme l'humanitaire ou les conflits dans le monde, avec des résolutions adressées à Berne. Loin d'elle l'idée de remettre en cause l'importance de ces débats. «Mais ici, conclut Laurence Fehlmann Rielle, j'ai malheureusement vu que ces demandes sont poliment classées.» **Mathieu Signorelli**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Supplément

**Demain ne manquez pas notre supplément**



**Justice Du sursis pour des abus commis sur dix jeunes filles**

Un Turc de 28 ans a été reconnu coupable de viol, de contraintes sexuelles et d'abus sexuels sur des jeunes filles âgées de 13 à 17 ans par le Tribunal de district à Uznach (SG). Les parents d'une adolescente alors âgée de 16 ans ont porté plainte contre le prévenu en février 2014. Ils l'accusaient d'avoir violé leur fille dans sa voiture. L'homme avait fait sa connaissance par l'intermédiaire de Facebook. Il a aussi utilisé le réseau social pour rencontrer les neuf autres victimes. Il a été condamné à 2 ans de prison avec sursis. **ATS**

**Météo Le mois de septembre a été très chaud**

La Suisse a connu un troisième mois consécutif avec des températures plus élevées que la norme. Les températures se sont situées entre 1,5 et 3,5 degrés en dessus de la moyenne pluriannuelle. Il s'agit du troisième mois de septembre le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Un front froid est malgré tout attendu pour le week-end, la limite des chutes de neige descendra brièvement sous les 2000 mètres dans la nuit de dimanche à lundi. Le mois début du mois d'octobre devrait toutefois être doux. **ATS**